

Auver'Dance Festival

COURPIÈRE - 63

35 km de Clermont-Ferrand - 45 km de Vicky - 8 km de la Sortie des Autoroutes

ESPACE COUZON/COUBERTIN

Du 26 au 29 août 2021



**Événement uniquement sur réservation
dans la limite des places disponibles
Aucun forfait ne sera vendu sur place**

FORFAITS DANSEURS (D)	Code de Réservation	Tarif avant 01/05/2021	Tarif après 01/05/2021
Full Pass FESTIVAL (4 jours)	D1	135 €	160 €
<i>Jeudi</i> : Soirée « Carrefour des régions » et Bal CD <i>Vendredi</i> : tous les Workshops + stage à thème, déjeuner*, après midi CD, dîner* + Spectacle + Bal CD <i>Samedi</i> : tous les Workshops + stage à thème, déjeuner*, après midi CD, dîner Gala** + Concert dansant <i>Dimanche</i> : tous les Workshops + stage à thème, déjeuner* et après midi CD			
Pass Vendredi / Samedi (2 jours)	D2	110€	135 €
<i>Vendredi</i> : tous les Workshops + stage à thème, déjeuner*, après midi CD, dîner* + Spectacle + Bal CD <i>Samedi</i> : tous les Workshops + stage à thème, déjeuner*, après midi CD, dîner Gala** + Concert dansant			
Pass Samedi / Dimanche (2 jours)	D3	90€	115 €
<i>Samedi</i> : tous les Workshops + stage à thème, déjeuner*, après midi CD, dîner Gala** + Concert dansant <i>Dimanche</i> : tous les Workshops + stage à thème, déjeuner* et après midi CD			
Pass JOURNÉE COMPLÈTE de 9h à minuit	Vendredi D4 ou Samedi D5	60 € ou 65 €	75 € ou 80 €
Tous les Workshops + stage à thème, déjeuner*, après midi CD et soirée (vendredi dîner* + spectacle + bal CD ou Samedi dîner** de Gala + Concert dansant)			
Pass Dimanche de 9h à 16h00	D6	35 €	50 €
Tous les Workshops + stage à thème, déjeuner*, après midi CD			

Déjeuner* - Plat chaud + dessert - préparé par les bénévoles
Dîner** de Gala – Repas traiteur chaud (entrée – plat – dessert)

FORFAITS NON DANSEURS (N)	Code de Réservation	Tarif avant 01/05/2021	Tarif après 01/05/2021
Full Pass FESTIVAL (4 jours)	N1	90 €	105 €
<i>Jeudi</i> : Soirée « Carrefour des régions » <i>Vendredi</i> : déjeuner*, dîner* + Spectacle <i>Samedi</i> : déjeuner*, dîner Gala** + Concert <i>Dimanche</i> : déjeuner*			
Pass Vendredi / Samedi (2 jours)			
<i>Vendredi</i> : déjeuner*, dîner* + Spectacle <i>Samedi</i> : déjeuner*, dîner Gala** + Concert			
Pass Samedi / Dimanche (2 jours)	N3	65 €	75 €
<i>Samedi</i> : déjeuner*, dîner Gala** + Concert <i>Dimanche</i> : déjeuner*			
Pass JOURNÉE COMPLÈTE de 9h à minuit	Vendredi N4 ou Samedi N5	30 € ou 45 €	40 € ou 55 €
Déjeuner* et soirée (vendredi dîner* + spectacle ou Samedi dîner** de Gala + Concert)			
Pass Dimanche de 9h à 16h00	N6	12 €	17 €
Déjeuner*			

TARIFS HORS FORFAITS	Code de Réservation	Tarif avant 01/05/2021	Tarif après 01/05/2021
<i>Jeudi</i> : à partir de 18h - soirée « Carrefour des régions » + Bal CD	D7 ou N7	6 €	6 €
<i>Vendredi après-midi</i> : de 15h à 18h30 - Playlist + danses à la demande	D12	6 €	6 €
<i>Vendredi soirée Spectacle</i> : à 19h00 - dîner * + Spectacle + Bal CD	D8 ou N8	17 €	20 €
<i>Vendredi soirée Spectacle</i> : à 20h30 - Spectacle ou Bal CD (hors repas Gala)	D9 ou N9	8 €	8 €
<i>Samedi après-midi</i> : de 15h à 18h30 - Playlist + danses à la demande	D13	6 €	6 €
<i>Samedi soirée de Gala</i> : à 19h00 - Repas de Gala** + Concert dansant	D10 ou N10	30 €	35 €
<i>Samedi soirée concert</i> : à 20h30 - Concert dansant (hors repas Gala)	D11 ou N11	15 €	20 €
<i>Dimanche après-midi</i> : de 13h30 à 16h - Playlist + danses à la demande	D14	6 €	6 €

Auver'Dance Festival

COURPIÈRE - 63

35 km de Clermont-Ferrand - 45 km de Vicky - 8 km de la Sortie des Autoroutes

ESPACE COUZON/COUBERTIN

Du 26 au 29 août 2021

COURPIÈRE COUNTRY CLUB - Jean Pierre Franchi

Terre Rouge 63520 Saint Dier d'Auvergne - Tel. 06 67 27 01 77

Email : courpierecountry@gmail.com - <http://courpierecountry.jimdo.com>

Bulletin de réservation individuel

1 bulletin par personne

(Attention pour le bien être des danseurs, le nombre de places est limité)

Date limite d'inscription le 15 aout 2021 dans la limite des places disponibles)

Il se peut que nous clôturons avant cette date, si nous jugeons que le nombre de danseurs par salle est atteint.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : |__|__|__|__|__|

Ville :

Email :

Portable : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Date de Naissance (pour les mineurs) : |__|__|__|__|__|__|

Pour le repas de Gala (samedi soir), Je souhaite être à la table de (club / danseurs, etc..) :

.....

Afin d'éviter les inscriptions sans suite,
seules les réservations avec règlement seront prises en compte

FORAITS	PRIX
FORAIT DANSEURS (entourez votre (vos) choix) Code D1 - D2 - D3 - D4 - D5 - D6	
FORAIT NON DANSEURS (entourez votre (vos) choix) Code N1 - N2 - N3 - N4 - N5 - N6	
TARIFS HORS FORAITS	
Jeudi à partir de 18h : soirée « Carrefour des régions » (D7 / N7)	
Vendredi après-midi : de 15h à 18h30 - Playlist + danses à la demande (D12)	
Vendredi soirée Spectacle : à 19h00 - dîner * + Spectacle + Bal CD (D8 / N8)	
Vendredi soirée Spectacle : à 20h30 - Spectacle ou Bal CD (D9 / N9) (hors repas)	
Samedi après-midi : de 15h à 18h30 - Playlist + danses à la demande (D13)	
Samedi soirée de Gala : à 19h00 - Repas de Gala** + Concert dansant (D10 / N10)	
Samedi soirée concert : à 20h30 - Concert dansant (D11 / N11) (hors repas Gala)	
Dimanche après-midi : de 13h30 à 16h - Playlist + danses à la demande (D14)	
Frais postaux (à rajouter) pour l'envoi des bracelets à partir de fin juin 2021	1,00€
Montant total de ma réservation	

Bulletin complet (pages 4-5-6-7) à renvoyer, accompagné du paiement par chèque à l'ordre de Courpière Country Club

Je règle en 1 chèque (encaissé le 15 juin 2021).

Je règle en 3 chèques sans frais (indiquer la date d'encaissement au dos – maxi le 15 juin 2021).

J'ai lu et j'accepte le règlement et conditions d'inscription. Les organisateurs se réservent le droit de modification du programme et des salles en fonctions de contraintes de sécurités, administratives et des chorégraphes.

Fait à _____, le _____

Signature



Auver'Dance Festival 2021

RÈGLEMENT ET CONDITIONS D'INSCRIPTION

Événement uniquement sur réservation

ARTICLE 1 – Lieux et dates de l'événement :

AUVER'DANCE FESTIVAL, organisé par l'association « Courpière Country Club » aura lieu du 26 au 29 août 2021 à l'Espace Couzon/Coubertin, rue Pierre de Coubertin à Courpière (63120).

Toute personne entrant sur le site de l'événement devra avoir précédemment effectué une réservation.

L'ouverture des portes se fera :

- Jeudi 26 août de 18h à minuit
- Vendredi 27 et Samedi 28 août de 8h30 à minuit
- Dimanche 29 août de 8h30 à 16h30

ARTICLE 2 – Modalités :

Toute inscription implique l'acceptation du règlement et des conditions d'inscription.

Les stages sont ouverts à toute personne pratiquant la danse Country et Line Dance, sans distinction de style. Courpière Country Club se réserve le droit de modification du déroulement du week-end selon les besoins des chorégraphes ou en cas de nécessité (administrative, pratique, sécurité ou d'occupation des locaux, etc....)

Dès que le nombre maximum de participants sera atteint, Courpière Country Club se réserve le droit de clôturer les inscriptions avant la date limite.

ARTICLE 3 - Conditions d'inscription :

La réservation s'effectue au moyen du bulletin d'inscription individuel ci-joint ou mis à disposition sur demande auprès de l'Association par mail, courrier ou téléphone.

Le bulletin d'inscription dûment rempli et accompagné du ou des chèques de règlement doivent être envoyés par courrier uniquement à :

**Courpière Country Club - Jean Pierre Franchi
Terre Rouge 63520 St-Dier d'Auvergne**

Les réservations sont traitées dans l'ordre d'arrivée, aucune pré-réservation ne sera prise en compte.

L'inscription sera validée par l'envoi d'un email de confirmation après réception de ce bulletin de réservation complet et accompagné du paiement.

Les réservations non accompagnées du paiement ne seront pas considérées comme définitives et l'organisateur se réserve le droit d'annuler celles-ci.

Toute réservation validée par l'organisateur est définitive et non remboursable.

ARTICLE 4 : Paiement

Paiement uniquement par chèque bancaire libellé à l'ordre de Courpière Country Club. Le paiement en espèces n'est pas accepté. Pour les danseurs hors France qui ne disposent pas de chèques, nous consulter.

Possibilité de paiement en 3 fois sans frais. Joindre les 3 chèques à la réservation en **précisant bien** la date d'encaissement de chacun au dos et dans tous les cas avant le 15 juin 2021.

ARTICLE 5 : Responsabilités - Assurances :

Courpière Country Club en tant qu'organisateur a souscrit une assurance « Responsabilité Civile » pour les locaux et les personnes, toutefois, la responsabilité de Courpière Country Club ne saurait être engagée en dehors des heures de stage et des soirées dansantes, ni pour les préjudices corporels ou matériels causés ou subis pendant la durée de l'événement. L'association se décharge de toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets personnels pendant toute la durée de l'événement.

ARTICLE 7 : Présentation, comportement et discipline :

En toutes circonstances et en tous lieux de l'événement, toutes les personnes inscrites doivent avoir une présentation et un comportement correct en actes et en paroles.

Durant les stages, aucun rassemblement ne sera toléré dans la salle de cours, les discussions devront être faites avant ou après le cours ou à l'extérieur sous peine d'exclusion.

Les locaux doivent rester propres. Les papiers, bouteilles doivent être jetés dans les poubelles réservées à cet effet.

Il est strictement interdit de fumer dans les locaux

utilisés pour l'événement, un coin spécifique « FUMEUR » avec cendrier sera mis à votre disposition sur le site en extérieur à proximité du chapiteau.

Les objets tranchants ou dangereux sont formellement interdits, ainsi que l'utilisation des téléphones portables pendant le cours.

Les manquements au principe de bonne conduite à l'égard des chorégraphes, d'un membre de l'association ou de toute autre personne ne sont pas tolérés.

Toute personne inscrite ne respectant pas cet article fera l'objet d'une exclusion définitive de l'événement.

Les enfants non danseurs ne sont pas admis aux stages car ils risquent de les perturber. Par ailleurs, nous rappelons qu'ils restent sous la responsabilité de leurs parents durant toute la durée de leur présence sur le site et par conséquent ne doivent en aucun cas rester seuls. Leur présence doit rester discrète et ne doit, en aucun cas, gêner le déroulement de l'événement sous peine d'exclusion immédiate.

ARTICLE 8 : Droits Audiovisuels :

Toute personne inscrite accorde la permission irrévocable de publier et diffuser toutes les photographies, images et vidéos prises lors de l'événement.

Il est interdit, sauf autorisation de chaque chorégraphe, de filmer les séances des stages.

ARTICLE 9 : Tenue vestimentaire :

Des vestiaires publics sont mis à votre disposition pour vous changer ou stocker vos affaires personnelles (sous votre responsabilité), ainsi que des douches publiques. Pas de recommandation concernant la tenue vestimentaire, hors mise en tenue correcte et le **DRESS CODE** des soirées du Vendredi et du Samedi. Par contre, **pour les chaussures**, attention les sols sont différents (parquet flottant, plancher, béton ciré), merci d'adapter vos chaussures afin d'éviter les accidents.

Pour les stages à thème : Parquet flottant donc uniquement chaussures de danse, basket de danses propres ou chaussettes (pas de chaussures de ville).

ARTICLE 10 : Cours et Chorégraphes :

Le programme détaillé de l'événement est en téléchargement sur notre site internet. Toute modification de celui-ci, fera l'objet d'un affichage dans les lieux de cours, mais n'ouvrira aucun droit de rétractation de la part des inscrits ou de remboursement. Les Chorégraphes ont été réservées plus de 18 mois à l'avance par l'organisation. Nous nous sommes engagés à ce qu'ils soient présents, mais nous ne sommes pas à l'abri d'un cas de force majeure. Nous ne sommes que

des êtres humains avec nos forces et nos faiblesses.

L'absence d'un des Chorégraphes :

Absence durant l'événement (cas de force majeure) : Le Chorégraphe n'est pas remplacé, et les cours non effectués ne sont ni récupérés ni remboursés.

Absence avant le début de l'événement (cas de force majeure) : Le Chorégraphe est remplacé, dans la mesure du possible, par un autre Chorégraphe. Les inscrits ne peuvent ni contester le choix du remplacement ni remettre en cause leur inscription à l'événement du fait de ce choix. Les cours assurés par ce remplaçant ne pourront pas faire l'objet d'une demande de remboursement ou d'une quelconque indemnisation.

Les inscrits seront avertis de ces changements par email le plus rapidement possible après constatation du problème.

ARTICLE 11 : Hébergement et Restauration

La réservation des chambres d'hôtes/d'hôtel/gîtes reste sous la seule responsabilité des participants. La liste des hébergements partenaires est indiquée sur notre site <http://courpierecountry.jimdo.com>.

La restauration sur le site de l'événement est organisée par Courpière Country Club :

- Jeudi soir (vers 19h30) : Auberge Espagnol sur le thème « **le Carrefour des Régions** ». Chaque participant amène une spécialité froide (sucré ou salé) de sa région et on partage tout
- Les midis vendredi, samedi et dimanche (vers 12h30) et vendredi soir : plateau repas chaud préparé par les bénévoles de l'association
- Samedi soir (19h30) : Repas de gala préparé par notre traiteur partenaire Barjavelle

Tout au long du week-end, une buvette avec gâteaux, sucreries et boissons sera à votre disposition (pas de salé).

ARTICLE 12 : Annulation et remboursement

Toute réservation est ferme et définitive à réception du dossier complet (bulletin + paiement) et non remboursable, toutefois vous avez la possibilité, après accord de l'organisateur par écrit, de vendre votre place à une tierce personne et du coup de la signaler à l'organisateur pour vous décharger de votre responsabilité. Une annulation pure et simple ne pourra donner lieu à un remboursement même partiel.

En cas d'exclusion par l'organisateur pour manquement au règlement ne pourra donner lieu à un remboursement même partiel.

Merci d'avoir pris le temps de lire ce règlement et de parapher ces 2 pages

Courpière Country Club